

COMMISSION PARITAIRE NEUCHATELOISE DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION

Les Longues Raies 13 - 2013 Colombier (Tél. 032 843 41 30 - Fax 032 843 41 31)

Cours selon l'Art.32 de l'OFPr pour maçons et constructeurs de routes

Public-cible	Sont admis au cours, les maçons et les constructeurs de routes en activité au bénéfice d'une expérience professionnelle d'au minimum 3 ans (36 mois)
Objectif	Etre préparé à obtenir le certificat fédéral de capacité de maçon ou de constructeur de routes
Connaissances préalables	Le niveau de départ se base sur la pratique de la profession et des connaissances élémentaires en français et en mathématiques. Des examens d'entrée théorique et pratique sont organisés pour contrôler les pré-requis
Contenu	Calcul professionnel, dessin professionnel, connaissances professionnelles, technique de construction, culture générale et cours pratiques
Durée	Formation en emploi sur 2 ans, soit env. 600 périodes (y compris 2 semaines de pratique/an)
Lieu	Centre Professionnel des Métiers du Bâtiment (CPMB) à Colombier
Horaire	Les mardis de 19h30 à 21h45 (3 périodes) Les samedis de 08h00 à 12h00 (5 périodes)
Finance d'inscription	Fr. 1'000.-- par année de formation pour les prestataires du FONSOPAR Fr. 2'500.-- par année de formation pour les non-prestataires du FONSOPAR
Début des cours	Août 2013 (en fonction du nombre d'inscriptions)
Examen	Sont admis à l'examen, les candidats pouvant justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans au minimum (60 mois) dont 2 ans (24 mois) au minimum dans le métier
Délai d'inscription	30 juin 2013
Support de cours	La fourniture du matériel est comprise dans la finance d'inscription

Renseignements auprès de :
Yann Maillet, Tél. 032 843 41 30 – Email : ymaillet@fne.ch